

Mission :

Le technicien biologiste met en œuvre, dans le cadre d'un protocole établi, les techniques de la biologie pour la préparation, la caractérisation et l'étude d'échantillons.

Activités principales

- Conduire des expériences courantes dans l'un des domaines de la biologie (cultures, dosages biologiques et/ou biochimiques ; techniques histologiques, immunologiques, biochimiques et de biologie moléculaire)
- Formaliser et actualiser l'ensemble des protocoles techniques utilisés au sein de la structure d'appartenance.
- Tenir un cahier d'expérience
- Préparer tout ou partie de l'appareillage
- Effectuer les contrôles et réglages systématiques
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.
- Surveiller les appareillages en assurant la maintenance de premier niveau
- Gérer les stocks et les commandes courantes
- Planifier l'utilisation d'appareils spécifiques et celle des salles d'expériences ou d'enseignement.
- Participer à la formation technique des stagiaires
- Assurer la liaison entre l'équipe pédagogique et les étudiants (participer à des activités d'enseignement, à la mise en place et au suivi des TP)

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance générale de la biologie.
- Notions de base en mathématiques, en physique et en chimie.
- Connaissances des risques et des règles d'hygiène et de sécurité relatives au domaine d'activité
- En fonction du domaine d'activité, connaître les exigences réglementaires
- ANGLAIS : Compréhension écrite et orale : niveau I

Compétences opérationnelles

- Maîtriser dans le cadre d'une utilisation de routine une ou plusieurs techniques d'un domaine expérimental de la biologie.

- Utiliser les appareillages dédiés nécessaires (microscope, spectrophotomètre, pH-mètre...).
- Utiliser les logiciels liés aux techniques expérimentales et à la présentation des résultats.
- Travailler en équipe
- Rassembler et mettre en forme les résultats des expériences
- Rendre compte de son activité
- Appliquer et suivre l'évolution des protocoles techniques au service des activités du laboratoire ou des travaux pratiques
- Transmettre des savoir-faire techniques en s'adaptant au public concerné.
- Utiliser des logiciels de gestion des stocks et des commandes.
- Communiquer et gérer les relations avec les interlocuteurs internes et externes.

Conditions particulières d'exercice

- L'activité s'exerce au sein d'un laboratoire de recherche, d'un service mutualisé, et/ou d'un service pédagogique
- Condition particulière : possibilité d'exercer une partie son activité en milieu confiné ou en zone protégée (L3, L2, animalerie, serre...).
- Contrainte d'horaires décalés dans certains contextes de travail

Diplôme réglementaire exigé - formation et expérience professionnelle souhaitables

- Baccalauréat
- Formations et expérience professionnelle souhaitables dans des domaines scientifiques ou technologiques notamment biologie, sciences et techniques de laboratoire.
- Dans certains contextes une formation à l'expérimentation animale devra être suivie.

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Mutualisation des activités au sein des structures scientifiques.
- Automatisation des procédures.
- Multiplicité/variété des techniques et des outils employés